



MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

64 ANS, C'EST NON !

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET DANS LA RUE DÈS LE 19 JANVIER

Le gouvernement a annoncé le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique pourtant clairement, ces mesures sont injustifiées : le système de retraites n'est pas en danger ! Il n'y a aucune urgence financière. Le prétendu déficit des retraites annoncé pour 2030 serait largement couvert par l'augmentation des salaires et les embauches nécessaires au fonctionnement des services publics, ce qui contribuerait, de plus, au recul de la précarité.

D'autres solutions sont possibles ! Le projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique ; il est le choix de l'injustice et de la régression sociale. Renforcer notre système de retraites nécessite, à l'inverse, des mesures de progrès et de partage des richesses.

Cette réforme frappera de plein fouet l'ensemble des personnels de l'ESR, et plus particulièrement les plus précaires déjà en grande difficulté (salaires faibles, carrières incomplètes, généralisation des vacations le plus souvent non mensualisées...). Elle aggravera encore les inégalités entre les femmes et les hommes.

Elle concerne également toute la jeunesse et intensifie encore son anxiété face à son avenir. Alors que les jeunes connaissent un taux de chômage supérieur au double de la moyenne nationale, la prolongation du temps de travail, par ailleurs injustifiée, n'est pas acceptable.

Avec l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation et le report de l'âge légal, c'est l'augmentation des départs en retraite avec une pension diminuée et/ou un vol atteignant à court terme deux années de retraites qui affecteront les personnels de l'ESR. Dans le contexte actuel de précarisation grandissante, d'inflation historique et de gel du point d'indice, la mise en œuvre de cette réforme serait encore plus catastrophique.

Nos organisations appellent à initier dès maintenant des réunions intersyndicales locales et à y participer massivement pour préparer cette mobilisation et en faire une réussite, à informer les collègues et dénoncer les mensonges du gouvernement sur lesquels s'appuient ses justifications. Elles appellent également à signer et faire signer la pétition intersyndicale (<https://www.change.org/p/retraites-non-a-cette-reforme-injuste-et-brutale>).

La grève et les manifestations du 19 janvier donneront le départ d'une puissante mobilisation interprofessionnelle sur les retraites, dans la durée.

Nos organisations appellent l'ensemble des personnels de l'ESR, titulaires et non titulaires, les étudiants et étudiantes, à la rejoindre massivement, à s'engager, à se mettre en grève et à participer aux manifestations et actions organisées partout sur le territoire.

Le poids de la rue peut faire reculer le gouvernement. C'est toutes et tous ensemble que nous pourrons gagner.

Paris, le 12 janvier 2023



Non à la retraite à 64 ans Retrait de la réforme !

Emmanuel Macron a décidé de passer en force sa réforme des retraites contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales et d'une large majorité de Français-e-s. Tous ensemble, nous pouvons faire changer la donne par notre mobilisation.

TOUTES ET TOUS PÉNALISÉ.ES, TOUTES ET TOUS CONCERNE.ES !

Avec la réforme du gouvernement, l'ensemble des salarié-e-s vont devoir travailler plus longtemps :

- L'âge d'ouverture des droits sera augmenté de quatre mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968 ;
- Il faudra un trimestre de cotisation de plus chaque année pour avoir une carrière complète. Les 43 annuités de cotisation s'appliqueront dès la génération 1963 ;
- Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.

LE GOUVERNEMENT REFUSE DE DEBATTRE DES PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE CE PAYS.

Le gouvernement impose cette réforme violente et injuste pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards d'euros à horizon 2032... Pourtant, plusieurs leviers pourraient être actionnés pour financer la retraite à 60 ans et notamment :

- Mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises.
- Mettre à contributions les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint !
- Élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires et l'intéressement et la participation.
- Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par ans dans les caisses.
- Augmenter les cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. Seul-e-s 35 % des 60-65 ans sont encore en emploi. Avec la réforme, encore plus de salarié-e-s seront contraint-e-s de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes !

Partout, sur les lieux de travail, organisons des assemblées générales pour débattre et organiser la mobilisation. L'ensemble des organisations syndicales appellent à se mobiliser pour le retrait de cette réforme violente et injuste à partir du 19 janvier 2023.

LE 19 JANVIER 2023, TOUTES ET TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION DANS LE CALVADOS

- 10H30 place Saint-Pierre à CAEN
- 10H00 place François Mitterrand à LISIEUX
- 17h30 porte Horloge à VIRE

Non à cette réforme
injuste et brutale !
Signez la pétition :

